

DES PERSPECTIVES POUR BATIR L'ASSOCIATION

Robert Carlier
Belgique-Sud

Après les regards jetés sur l'actualité de l'Association et sur son passé pour en découvrir les dynamismes, il m'a été demandé de me tourner vers l'avenir. Sachant d'où nous venons et où nous sommes, il reste à nous mettre en chemin pour bâtir demain l'association.

Deux remarques préalables pour situer l'esprit et les limites de mon propos.

La première. Mon angle de vision est celui d'un Laïc. Il a donc une connotation qui me paraît devoir être soulignée dans ce préambule.

La seconde. Je crois que Jean-Baptiste de La Salle n'a ni élaboré, ni planifié un projet d'association. C'est un homme pragmatique. Il a placé, « évalué » et « régulé » ses actions en fonction des réalités qu'il rencontrait. Parallèlement, il s'est toujours exposé au regard de Dieu et s'est laissé conduire par Lui.

Tout comme De La Salle, chacun de nous est un passager « *sur une barque sans voiles, ni rames* ». Je ne sais donc pas quels seront les embarras sur la route de l'Association. Je ne connais pas d'itinéraire sûr. Je n'ai ni guide, ni recette, ni modèle de référence. Mais je me fie à la boussole. Elle indique l'étoile et celle-ci éclaire le chemin.

Je m'attacherai donc à essayer de réfléchir à des repères. J'aborderai quatre aspects :

- des difficultés auxquelles on peut s'attendre ;
- des éléments favorables qui mènent vers l'Association ;
- des pistes à explorer ;
- des balises pour la formation.

1. DES DIFFICULTÉS POUR S'ASSOCIER

Parmi les difficultés que j'entrevois, j'en retiens deux types.

1.1. LE PREMIER TYPE DE DIFFICULTÉS EST D'ORDRE LEXICAL

Il est évident que notre culture d'origine, notre histoire personnelle, notre formation individuelle influencent notre représentation du concept d'Association. Il me paraît donc hasardeux de vouloir dégager ici une définition générale qui serait valable pour tous. Quand bien même j'y parviendrais, chacun l'incarnerait sur le terrain d'une manière différente. Plutôt qu'une définition unique, c'est le partage de ces diverses manières qui est le plus enrichissant et le plus fécond pour l'avenir.

Dans le langage usuel, j'observe cependant une tendance à appréhender l'idée d'Association d'une manière différente et plus limitative que celle habituellement véhiculée à l'intérieur de la Congrégation.

1.1.1. D'une part, les expressions « **s'associer avec** » et « **s'associer pour** » semblent céder le pas à l'expression « **être associé à** ».

Le verbe « **s'associer** » implique une démarche active, personnelle et volontaire.

« **Avec** » indique qu'il s'agit d'une démarche engagée vis-à-vis d'autres personnes.

« **S'associer avec** » induit une relation de partenariat entre les associés.

« **Pour** » renvoie à la motivation de chaque associé et indique la finalité de l'association. « **Pour** » donne ainsi du sens à l'engagement de la personne et à l'action du groupe.

De plus, c'est parce que je reconnais mon projet personnel dans celui du groupe que je « fais association » pour le réaliser avec d'autres. « **S'associer pour** » rend ainsi les personnes solidaires et co-responsables de l'objet de l'association.

« **Associer à** » suppose une démarche inverse. C'est l'association qui prend l'initiative. C'est elle qui invite la personne à « participer » à sa finalité.

Dans une forme plus aboutie, on « **est associé à** ». La démarche peut rester personnelle et volontaire, mais elle devient passive.

Si l'on n'y prend garde, l'association court ainsi un risque de paralysie et de sclérose dus à l'intégration de la personne à un existant « qui tourne déjà en lui-même ».

« Etre associé à » risque également d'entraîner une relation de collaboration, voire de subordination entre les associés.

1.1.2. D'autre part, dans les mentalités du monde d'aujourd'hui, l'association est souvent créée, développée et gérée sous la forme d'un « **contrat** ». Celui-ci lie des personnes entre elles et à une « institution ». L'association est dépendante de la volonté et du désir réel de ces personnes de réaliser des choses ensemble ou de participer à ce qui se fait déjà.

L'engagement personnel dans l'association n'a pas de caractère plus ou moins irrévocable, permanent et radical. Par exemple, à tout moment et selon certaines règles, chacun peut « démissionner » ou l'association peut être dissoute.

Si elle n'est envisagée que dans cette perspective, je pense qu'il faut alors parler d'un certain « esprit d'association » plutôt que d'une « association » au sens lasallien du terme.

1.2. LE SECOND TYPE DE DIFFICULTÉS EST D'ORDRE SOCIOLOGIQUE.

Il est lié à l'adaptation du modèle historique de l'association lasallienne à notre aujourd'hui.

Je retiendrais **trois aspects**.

1.2.1. Le premier : la motivation, le niveau d'engagement et l'état de vie des personnes

1.2.1.1. Depuis l'origine, l'association lasallienne a été constituée par des personnes mues par un même esprit de foi.

Dans un premier temps, ces personnes se sont engagées par des vœux ayant une forme originale. Il s'agissait des vœux d'association, de stabilité et d'obéissance. Dans un second temps, elles se sont engagées selon les normes canoniques par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Une des caractéristiques de la **communauté**, qui était aussi l'équipe éducative, est donc son homogénéité. Cette **homogénéité** résulte d'une motivation, d'un engagement et d'un état de vie identiques pour chacun.

1.2.1.2. Aujourd'hui, les **équipes éducatives** sont hétérogènes. Cette **hétérogénéité** résulte de leurs composantes. Elles sont en effet formées par des non-chrétiens et par des chrétiens.

Les non-chrétiens sont parfois majoritaires. Par exemple, l'ensemble du personnel de l'enseignement catholique en Belgique francophone se répartit en 5% de chrétiens pratiquants, en un peu plus de 10 % de croyants et en un peu moins de 80% de non-chrétiens.

Ceux-ci n'ont pas nécessairement choisi l'enseignement catholique. A fortiori les institutions lasalliennes. Ils y ont abouti au hasard du marché de l'emploi ou d'une législation contraignante.

Parmi les chrétiens, certains vivent leur foi « de manière privée », pour ainsi dire, au dehors de l'école.

D'autres l'intègrent dans leur profession.

Quelques-uns sont des Frères.

La plupart sont des Laïcs. Beaucoup sont mariés. Ils ont des enfants encore jeunes ou non. Ils se doivent en priorité à leur famille.

Il arrive de plus en plus fréquemment que les Frères aient quitté l'établissement depuis des années tandis que la génération qui les a connus arrive à l'âge de la retraite.

Il est évident que les motivations, les degrés d'engagement et les états de vie différents de toutes ces personnes déterminent des niveaux différents d'implication dans l'œuvre éducative.

1.2.2. Le second : le degré d'implication dans la mission .

1.2.2.1. En conséquence de l'homogénéité des communautés que j'ai évoquée, Jean-Baptiste de La Salle, et les Frères à sa suite, se sont mis individuellement et communautairement au service de la mission éducative.

Ils en **partagent** ainsi la **finalité** (tenir ensemble des écoles gratuites pour les pauvres pour en faire « un instrument de salut »).

Ils **partagent** également les **objectifs** pastoraux et catéchétiques (annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ).

Ils partagent les objectifs éducatifs et pédagogiques (promouvoir l'enfant et le jeune).

Pour atteindre ces objectifs, ils partagent sur le terrain toutes les pratiques religieuses et profanes.

Ce faisant, ils **unifient leur vie de foi, leur projet et leur vie professionnelle**. Ils donnent ainsi à l'acte d'enseigner la dimension d'un ministère d'Eglise.

1.2.2.2. En conséquence de l'hétérogénéité des équipes éducatives d'aujourd'hui, la conscience de partager la mission éducative lasallienne et la volonté d'y travailler sont présentes à des degrés divers.

La mission éducative est formulée sous la forme d'un projet éducatif et pédagogique centré sur les valeurs à promouvoir.

Certaines personnes se sont appropriées ce projet.

D'autres y adhèrent.

D'autres encore observent une neutralité bienveillante à son égard ou sont indifférentes ou même ignorent son existence.

Dans certains cas, il arrive aussi que l'un ou l'autre marque sa désapprobation, voire son hostilité.

Ceci me semble expliquer les **divers degrés d'implication et de partage** dans la mission lasallienne. Ceci peut aussi éclairer le constat d'une certaine **dichotomie entre** une **foi** vécue de façon plus ou moins intense et l'exercice du **métier**. Notamment la difficulté pour faire de l'acte d'enseigner un acte d'évangélisation.

1.2.3. Le troisième : le vécu et la réalité des « communautés » éducatives.

1.2.3.1. Pour réaliser la mission lasallienne, les Frères

- s'unissent en **communautés stables** (= les Frères travaillent « **ensemble** »)
- au sein du corps plus vaste qu'est l'**Institut** (= les Frères travaillent « **par association** »).

Ils sont soutenus en cela par un **fort sentiment d'appartenance**.

1.2.3.2. Au regard du contexte de la mission partagée, j'observe deux choses.

D'une part, c'est le partage de la mission qui transcende les différents statuts. Et donc, Frères et Laïcs, Laïcs et Laïcs, directeurs et enseignants, cadres et collaborateurs, tous sont appelés à partager une responsabilité commune. Mais sur le terrain, il n'est pas rare de constater que la co-responsabilité se situe plus sur le plan de la réflexion et de l'exécution que sur celui de la décision. Il n'est pas rare non plus qu'une **relation de subordination** soit entretenue de manière paternaliste ou non, consciemment ou non, par des Frères ou par des Laïcs. Il devient alors **difficile de travailler « ensemble »**.

D'autre part, à défaut de partager des convictions et des projets, des personnes se rassemblent en « **équipes de travail** » et pour quelques heures. Il devient alors **problématique** de développer un **sentiment d'appartenance** à une véritable « communauté » éducative locale, à fortiori à un corps qui dépasse les murs de l'établissement. Si on travaille localement « ensemble », il est **difficile de travailler en association** ».

2. DES RAISONS POUR S'ASSOCIER

Se pose maintenant la question de la « raison d'être » de l'Association. En d'autres termes, l'Association lasallienne est-elle pertinente aujourd'hui ? Est-elle porteuse de sens ?

Au regard de ces questions, je voudrais épingler deux éléments qui me semblent importants.

2.1. LA FIDÉLITÉ À L'INTUITION FONDATRICE

2.1.1. JBS s'est laissé interpeller par la « *situation de détresse humaine* »

et spirituelle des enfants des artisans et des pauvres ». C'est pour répondre à ce besoin « qu'il a réuni des maîtres en communauté et fondé ensuite avec eux l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. » (R1)

Cette démarche d'association ne s'est pas imposée d'emblée. Mais il faut observer que, dès 1680, la nécessité d'harmoniser les pratiques l'a conduit « *d'engagement en engagement* »

- à unir les personnes autour d'une mission commune et d'un projet partagé,
- à les en rendre totalement responsables,
- à les aider à unifier leur spiritualité et leur vie au quotidien.

La communauté et l'association se sont lentement et graduellement imposées comme une réponse pertinente et originale aux besoins éducatifs perçus.

2.1.2. Aujourd'hui « ***les situations de détresse humaine et spirituelle*** » des jeunes, mais aussi des adultes, **sont pareilles** autour et près de nous.

Il s'agit de la pauvreté économique bien sûr. Mais il s'agit aussi des pauvretés spirituelles, sociales, culturelles, morales, affectives, intellectuelles, etc.

Des pauvretés qui s'exprime dans notre société par les assuétudes, la violence, les atteintes aux droits de l'enfant, par exemple.

Et comment ne pas se laisser interpeller par ces centaines de milliers de jeunes qui, à Paris et à Rome, disent leur soif et leur faim de spiritualité face à un vieillard qui porte la voix et la réponse de l'Eglise, notre propre voix et notre propre réponse ?

Devant de tels défis, la réponse initiée par JBS me paraît rester d'actualité. A sa suite, chacun de nous reste invité

- à s'engager dans la lutte ;
- à s'unir avec d'autres pour partager des projets, des ressources, des stratégies, des pratiques ;
- à assumer des actions et à les mener à leur terme ;
- à leur donner du sens en s'appuyant sur notre foi, sur une communauté de foi, sur ce que le 43^{ème} Chapitre général a appelé le « groupe intentionnel », sur

d'autres communautés de foi, sur d'autres groupes intentionnels.

2.2. LA FIDÉLITÉ À UN APPEL, À UNE SPÉCIFICITÉ

Mon travail d'accompagnement de projets d'établissement me fait rencontrer et écouter différentes équipes éducatives. Je suis frappé par le besoin de (re)trouver une spécificité personnelle et collective face à une homogénéisation et à une globalisation de plus en plus envahissantes. Bien réelle est la crainte d'une dilution et d'une dissolution au sein d'un Enseignement Catholique monochrome, si ce n'est dans un enseignement unique incolore.

Je suis convaincu que la grande richesse de l'enseignement chrétien est la mosaïque des spécificités héritées du charisme des Fondateurs. Encore faut-il redécouvrir, dépoussiérer et actualiser tous ces charismes. Si nous ne le faisons pas, la peur que je perçois me paraît fondée.

Lors du Colloque de l'Association La Salle en France en novembre 1998, le professeur G. Avanzini déclarait à ce propos qu'il croyait constater que *« trop souvent, on évoque le charisme fondateur plus qu'on ne le définit en toute rigueur et qu'on en identifie les caractéristiques. »* Il ajoutait : *« Il y a là un important travail à accomplir : les caractéristiques de ce charisme, il faut certainement les redéfinir, les modéliser, les expliciter, les situer les unes par rapport aux autres ; il faut comparer les charismes des diverses congrégations vouées à l'enseignement. »*

Je suis convaincu que c'est la **force de l'association** qui permet d'entreprendre le travail dont parle le professeur Avanzini. C'est la même force qui **peut nous renvoyer à nous-mêmes, nous ramener à l'intuition fondatrice et nous rendre à la mission éducative.**

Pour illustrer ce propos, je voudrais faire une relecture de l'événement de Parménie en 1714. Jean-Baptiste de La Salle vit à ce moment une crise personnelle profonde tandis que l'Institut est menacé de mort. Au nom de son engagement dans l'association, les Frères le somment de rentrer afin de prendre la direction de l'œuvre. Il obtempère.

Ce retour me paraît montrer la force re-créatrice de l'association. C'est la force de l'association qui renvoie JBS à sa vocation. C'est elle qui le ramène aux racines de son intuition fondatrice. C'est elle qui le rend à sa mission.

3. DES PISTES À EXPLORER

3.1. DES REPÈRES

3.1.1. Qui est concerné par l'association lasallienne ?

Je situe donc mon propos dans la catégorie des « personnes » et « groupes intentionnels » qui se reconnaissent comme « associés à la mission et à l'Institut ».

Qu'il s'agisse des personnes ou des groupes autonomes par rapport à l'Institut ou en relation organique avec lui, plusieurs conditions sont à remplir pour être reconnu comme « associé ». La première est qu'un certain nombre de caractéristiques lasalliennes soit nettement repérables.

Et à propos du caractère d'associé, la commission 1 du Chapitre général donne l'orientation suivante :

*« Ainsi **sont** reconnus comme **ASSOCIES A LA MISSION LASALLIENNE** tous les groupes intentionnels et toutes les personnes qui répondent à un appel intérieur par un engagement éducatif qui a des caractéristiques lasalliennes et qui a été authentifié par l'autorité compétente.*

*Ensemble, ces personnes et ces groupes **sont ASSOCIES A L'INSTITUT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES** pour répondre selon des modalités complémentaires à l'exigence de la mission lasallienne dont le charisme a été donné à St Jean-Baptiste de La Salle et que l'Eglise a authentifié pour le service des jeunes. »*

Sans revenir sur les difficultés d'ordre lexical que j'ai mentionnées précédemment, **des questions** se posent toutefois à moi.

- Quelles sont les caractéristiques lasalliennes nettement observables ? Que

faut-il entendre par « un certain nombre » ?

- Les personnes et groupes intentionnels « sont-ils associés à la mission et à l'Institut » ou « s'associent-ils avec l'Institut pour la mission » ? Quelle est la place de la mission par rapport à l'Institut , aux personnes et aux groupes intentionnels ? Quel type de relations entre l'Institut, les personnes, les groupes intentionnels la formulation induit-elle ?

Je voudrais toutefois relever la difficulté pour un Chapitre général de concilier une parole mondiale avec la diversité des préoccupations et situations locales ou régionales. Dans cette perspective, je voudrais surtout souligner l'importance d'avoir posé des « seuils » qui nous aident dans notre marche.

3.1.2. Quels sont les critères essentiels à retenir pour l'Association lasallienne ?

Ils découlent de ce qui précède et me semblent être au nombre de trois.

3.1.2.1. Le premier : un engagement vécu en communion avec d'autres personnes

Je crois que l'**engagement lasallien** est une réponse particulière et ciblée à un appel de Dieu. Cet appel nous est adressé à travers des situations de pauvreté vécues par l'enfant, le jeune, l'adulte. Notre réponse est le service éducatif des pauvres intégrant la dimension pastorale liée à l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

L'engagement fait l'objet d'un discernement avec d'autres personnes. De même, il est régulièrement évalué.

Il est apostolique, précis et connu. Il s'inscrit dans la durée. Son caractère lasallien est authentifié par le Frère Visiteur et son Conseil.

Il est souscrit en partenariat avec d'autres personnes qui partagent une spiritualité, des convictions et un projet identiques.

L'engagement est ainsi **vécu en communion** avec d'autres. Cette communion trouve sa source dans une vie de foi partagée, dans la prière et dans l'Écriture.

3.1.2.2. Le second : un partage de convictions héritées du charisme fondateur avec d'autres groupes lasalliens et une organisation en vue de réaliser les visées communes

La communion n'impose pas automatiquement la vie en commun. Elle implique cependant des rencontres de ressourcement et de partage aussi fréquentes que possible. Elle induit une vie de communauté évangélique. C'est pourquoi ses membres se montrent « *assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières* » (Ac. 2, 42).

La communion est lasallienne lorsque le groupe – comme collectivité – et chaque membre – comme individu – se réfèrent dans ses actions et ses relations à la spiritualité héritée de JBS.

Mais pour faire association, le groupe ne peut rester centré sur lui-même. Il doit s'ouvrir à d'autres groupes qui partagent la même spiritualité, les mêmes convictions, le même projet. Cette spiritualité, ces convictions et ce projet sont explicitées par le projet éducatif et pédagogique lasallien.

Par projet éducatif, j'entends les références et les valeurs que nous voulons promouvoir. Par projet pédagogique, j'entends les visées pédagogiques et les choix méthodologiques que nous voulons opérer pour y parvenir. Le projet éducatif et pédagogique lasallien est le projet évangélique éclairé par le charisme de Jean-Baptiste de La Salle.

C'est l'élargissement de la communion des personnes et des groupes qui fonde l'association. C'est l'association qui forge et renforce le sentiment d'appartenance et c'est le projet éducatif et pédagogique qui assure les liens. En d'autres termes, s'associer, c'est engendrer une nouvelle communion.

A ce stade de ma réflexion, je veux ajouter que l'association ne peut rester informelle. Elle doit **s'organiser et se structurer en vue de réaliser la fina-**

lité commune. Dans cette perspective, l'organisation et la structuration ne sont pas des points de départ mais des passages obligés.

3.1.2.3. Le troisième : un lien avec le District et l'Institut

Je crois que nul ne peut être lasallien « tout seul ». De même, je crois qu'aucun groupe, intentionnel ou non, ne peut se déclarer lasallien « tout seul ». Comme pour l'engagement personnel, le caractère authentiquement lasallien de toute communion, groupe ou association intentionnels, doit faire l'objet d'un discernement avec le District, Frère Visiteur et son Conseil. C'est le sens de l'**authentification**.

Dans le cadre de la « mission partagée », je ne pense cependant pas qu'il s'agit pour le groupe de « se fondre dans l'Institut en se confondant avec lui et avec les Frères ». Pour les personnes, pour le groupe, s'associer n'est pas « s'intégrer » à l'Institut.

C'est en effet la **mission** qui est **centrale**, pas l'Institut. C'est **la mission** qui **associe Institut, personnes et groupes**. Il s'agit donc pour ces derniers de **s'associer AVEC l'Institut POUR réaliser la mission commune**. Pour enclencher une plus grande dynamique, s'associer pour les personnes et le groupe, c'est « **s'insérer dans l'Institut d'aujourd'hui pour faire advenir l'Institut de demain** ». Nous sommes dans le modèle « système planétaire » : le soleil est la Mission, les planètes sont les divers groupes lasalliens autour de la mission et en interaction les uns avec les autres ».

Dans cette optique, il me paraît donc essentiel de définir les spécificités des partenaires. C'est certainement un des rôles de la formation. J'y reviendrai dans la conclusion.

3.2. DES PISTES POUR DEMAIN

Certaines sont déjà tracées dans nos districts. D'autres sont celles esquissées dans nos échanges durant ces deux jours.

3.2.1. Des pistes déjà tracées

3.2.1.1. Les fraternités Signum Fidei et le Tiers Ordre Lasallien français entrent dans cette première catégorie.

Je ne connais pas suffisamment le **Tiers Ordre Lasallien français** pour en parler ici. Je m'abstiendrai donc.

J'aborderai uniquement un aspect de la problématique « **Signum Fidei** » que je connais un peu mieux.

Je pense que les groupes Signum Fidei se situent davantage dans la logique d'associés à l'Institut et à la mission plutôt que dans celle d'associés avec l'Institut pour la mission.

En s'adressant au Chapitre général, le Frère Antonio BOTANA me semble avoir très bien cerné le défi à relever. Je le cite.

« Les groupes « Signum Fidei » répondent actuellement au modèle « planète FSC et satellites ». Leur lien avec l'Association lasallienne passe directement par l'Institut ou plus exactement par le Visiteur de chaque district. Peut-être ont-ils un plus grand besoin de mûrir et de se former dans le charisme lasallien, de mettre progressivement en route l'interdépendance entre leurs groupes, de diminuer progressivement aussi leur dépendance des Frères pour trouver de nouvelles formes de communion avec eux et arriver à « déposer leur brevet » d'une vie laïque chrétienne et lasallienne pleinement adulte. »

3.2.1.2. Lors de son exposé de jeudi, le Frère André JACQ a évoqué la participation des Laïcs à des **Chapitres et Conseils de District**. Il se posait la question de savoir jusqu'où cette participation pouvait aller.

Pour essayer d'y répondre, je pense qu'il faut partir du fonctionnement de l'Institut.

La plupart des structures existant aujourd'hui ont été créées pour répondre aux besoins d'un Institut et de Districts dans lequel il n'y avait que des Frères. Ces structures se sont ouvertes telles quelles à la participation des Laïcs pour les

questions touchant à la mission éducative.

Cela présente deux difficultés.

La première. Ces structures concernent de nombreux aspects de la vie des Frères liés avec la mission. Il est souvent difficile, sinon impossible, de délimiter les domaines « privés » qui concernent les Frères seulement et les domaines « communs » dans lesquels les Laïcs peuvent intervenir, voire participer à la décision.

La seconde. L'ouverture des structures F.S.C. à des personnes qui ne sont pas des Frères peut provoquer une double confusion.

D'une part, ces personnes peuvent avoir le sentiment qu'elles sont associées sinon intégrée à l'Institut et pas associées avec celui-ci.

D'autre part, le partage de la mission lasallienne risque de se résumer à une participation de Laïcs à des structures existantes.

Pour pallier ces difficultés, il faut revoir les structures, les adapter ou en créer de nouvelles.

On pourrait ainsi distinguer dans l'Association lasallienne plusieurs types d'association. Par exemple,

- celles dont une institution ou des groupes particuliers – notamment, l'Institut, les Signum Fidei, le Tiers Ordre Lasallien, les écoles et les œuvres lasalliennes
- ont besoin pour animer la vie et les activités de ses membres.

- celles qui sont appropriées pour traiter, entre les Associés lasalliens, les questions communes relatives à la mission et au charisme lasallien en général.

Quelles que soient les formules expérimentées, il faudra toujours rester attentif à deux choses. Même si elles paraissent évidentes, je crois qu'il faut les avoir constamment à l'esprit.

Tout d'abord, il faudra toujours distinguer clairement la qualité d'invité et celle d'associé. Si les invités peuvent éclairer une assemblée, ce sont les associés qui

ont la capacité de délibérer et de décider.

Ensuite, il faudra rester vigilant sur deux points.

D'une part, « l'assimilation », la « copie », « l'adaptation » pour les Laïcs ou par eux d'un style de vie et de manières d'être ou de faire spécifiques aux Frères. D'autre part, l'immixtion des Laïcs dans l'organisation ou les activités propres à la vie des Frères.

3.2.2. Des pistes esquissées dans nos échanges

Hier soir, le Bureau de la Commission a pointé quelques pistes qui ressortent de nos échanges. Les voici.

(Les observations du Bureau seront publiées dans les « Actes du Colloque »)

4. DES BALISES POUR LA FORMATION

Ce colloque n'a pas pour objectif unique d'aider à réfléchir à l'Association. Il vise aussi à tirer des enseignements pour la formation donnée dans les CELAS. Au terme de ma réflexion, je voudrais mentionner trois visées de la formation qui me paraissent essentielles pour l'Association lasallienne.

4.1. VISER À CLARIFIER L'EXERCICE DES MINISTÈRES SPÉCIFIQUES DANS DES COMMUNAUTÉS PLURIELLES

Au cours des siècles, les Frères se sont efforcés d'affiner leur identité spécifique collective transcendant leur identité individuelle. Ils l'ont fait dans le cadre de communautés ministérielles homogènes associées dans un Institut religieux. Celui-ci a été organisé pour réaliser la mission d'éducation. Jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, les Frères ont réalisé seuls cette mission.

Aujourd'hui, des Frères, des Laïcs, des prêtres et d'autres religieux partagent la même mission. Ensemble, ils peuvent constituer des communautés ministérielles plurielles. Dans ces communautés, les identités spécifiques, les rôles et les responsabilités de chacun sont à clarifier pour éviter la fusion, la confusion

et le paternalisme.

Je pense qu'il est primordial et urgent que la formation vise à éclairer les diverses facettes de l'exercice d'un ministère spécifique auquel chacun est appelé dans un cadre nouveau.

4.2. VISER À FAIRE NAÎTRE ET À DÉVELOPPER DES COMMUNIONS

Dans cet exposé, j'ai essayé de mettre en évidence l'engagement personnel que je pense être l'élément déclencheur capital.

Je suis convaincu que toute formule d'association sans engagement personnel et durable n'est pas viable. Mais je suis également convaincu que l'engagement personnel tient aussi grâce à la force des autres. L'association et l'engagement sont en constante interaction. Ils s'interrogent et se renforcent mutuellement. Ainsi, l'Association est surtout un vécu.

L'organisation du CELAS peut faire de celui-ci un premier « lieu d'association » pour son équipe d'animation. Pour les personnes formées, le choix des méthodes doit viser à « faciliter » l'engagement personnel et « initier » à la vie en communion et en association. Non seulement centre de formation, le CELAS doit favoriser les expériences d'association en étant d'abord un centre de vie en association.

Parallèlement, il faut également mettre en place un véritable dispositif d'accompagnement de terrain. Là où c'est possible, il peut s'agir de communautés de Frères ouvertes et accueillantes aux personnes selon des modalités à préciser. En parallèle, il s'agit aussi d'équipes de personnes formées à l'accompagnement pédagogique et pastoral qui facilitent l'établissement de liens entre les divers lieux d'éducation, entre les diverses équipes éducatives. Pour ceci, il faut toutefois se donner les moyens en temps et en ressources humaines.

4.3. VISER À SUSCITER ET À DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Je voudrais enfin souligner le fait qu'il convient d'avoir toujours à l'esprit que plus le sentiment d'appartenance est développé, plus l'engagement personnel

et la dynamique de l'association sont forts.

A cet égard, je pense que le projet éducatif lasallien que j'ai déjà défini plus avant est le « liant » à privilégier. Car plus je me reconnais en lui, plus j'appartiens à la mission et à l'association qui le porte.

Le projet éducatif lasallien peut être un point de départ pour la réflexion, mais aussi un point d'arrivée pour les personnes et les communautés éducatives. Fruit d'une expérience et d'un regard sur les enfants et sur les jeunes, en priorité sur les pauvres, il est vivant et évolutif. En interpellant et en renvoyant aux finalités et aux objectifs, il peut devenir source d'interaction entre le métier et la spiritualité.

Mon travail m'a permis de comprendre que c'est dans la mesure où il est discuté, trituré, décortiqué dans l'établissement que celui-ci retrouve les visées communes. Il pousse l'institution à redéfinir son identité au travers de ses actions. Il permet à chacun de redonner du sens à son métier si ce n'est à sa vie. C'est pourquoi le projet éducatif et pédagogique lasallien me semble être un des points d'appui vital pour l'Association lasallienne.

Une conclusion très brève à ma réflexion. Je la dois à Saint-Paul : nul ne sait d'où vient l'Esprit, ni où il va. Il ne s'agit pas de L'éteindre, mais de tout éprouver.